



Facture

12.05.2022

Page: 1 du 1

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
SAS au Capital : 20 130 950 Euros
N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
TVA EUR : FR 48 322593203
RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

ROUCHON JOLAN
SI CONTACT, ROUCHON JOLAN
110 RUE EMILIEN GAUTHIER, 13290 AIX-EN-
PROVENCE, France FR
Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
MARIVON SAIZ
400 RUE PIERRE BERTHIER
BP 90173
13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de commande: 3225174

N°. de client 40001225

Rep: 12

N°. de facture 1835125 Numéro de marché:

N°. de commande client: 82324

Article	Libellé	Quantité	Prix €	Remise	Total €
N°. de livraison:	3296722 du 06.05.2022				
52D2H0E	0734646455565 CART.LD CORPORAT LEXMARK MS810 Origine Pologne	6	352,78		2.116,68
52D0Z00	0734646427319 KIT IMAGE N RETURN LEX MS810 Origine Japon	2	34,93		69,86

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER
			2186,54	20,00	437,31	2.623,85

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS

LCL FR32 3000 2048 6500 0007 2713 Z23

MERCI DE	Client :	40001225
Joindre de	Facture :	1835125
Papillon à	Montant :	2.623,85 Eur
Votre Règlement	Echeance :	11.06.22

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »